

La commune labellisée « ports propres »

La Ville vient d'obtenir une nouvelle certification qui couronne ses efforts. La distinction met en effet en avant la démarche environnementale locale

Le port de la ville de Sainte-Maxime s'est vu attribuer la certification « Ports propres » par l'Afnor. Une certification qui vient récompenser tout le travail accompli, depuis près de 10 ans, par la Société d'économie mixte d'aménagement (SEMA), en charge de la gestion du port public et dirigée par Alexis Ellul.

Ce label vise à encourager toutes les opérations qui concourent à l'amélioration de la qualité environnementale des ports de plaisance et de pêche, la ville de Sainte-Maxime s'était positionnée afin d'obtenir cette certification européenne. « C'est le fruit de tout un travail, des aménagements effectués ces dernières années dans le port et une charge très lourde au niveau administratif » souligne Alexis Ellul.

De nombreuses actions accomplies

La SEMA s'est appuyée sur les précieux conseils de l'UPACA, Union des Ports de Plaisance Provence Alpes Côte d'Azur et Monaco, pour arriver à ses fins.

La mise aux normes de l'aire de carénage, le suivi et le traitement des déchets et notamment des solvants, le tri sélectif, tout ce qui permet de lutter contre la pollution a fait partie des travaux engagés par la SEMA pour l'obtention de ce label.

Un point propre a également été mis en place sur l'aire de carénage afin de récolter entre autres les



Certifiée « Ports propres », la commune ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et vise pour les prochaines années la labellisation « Ports propres actifs en biodiversité ».

(Photos P. O.)

huiles de vidange. Une station de pompage pour les eaux grises et noires a été aussi installée.

Ports propres actifs dans le futur

Le personnel du port public a été formé afin de sensibiliser mais aussi éduquer l'ensemble des plaisanciers à une démarche écocitoyenne et au bon respect de l'environnement : « C'est un point très important de notre dispositif », rajoute le directeur de la SEMA, qui a pu compter sur Franck Ledi et John Monzon pour mener à bon port ce projet de certification.

Cette certification « Ports propres » en poche, la ville de Sainte-Maxime ne veut pas s'arrêter en si bon chemin : « Il va falloir dans un premier temps préserver ce label, nous visons dans les années futures la certification « Ports propres actifs en biodiversité ». Cela requiert la connaissance de la biodiversité du port et de ses environs, la formation du personnel, une sensibilisation des usagers à la biodiversité et un plan d'actions adapté avec une installation d'équipements spécifiques. Nous envisageons celle d'une nurserie » conclut Alexis Ellul.

PATRICK ONIMUS



Alexis Ellul et l'adjoint à l'environnement Patrice Amado ont salué tout le travail fourni par les salariés de la SEMA.



La cale de halage a subi d'importantes modifications pour obtenir cette certification.